

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L' AISNE

DÉLIBÉRATION N° 2024-020

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Séance du 12 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 11
En exercice : 15
Votants : 15

DATE DE CONVOCATION

05.04.2024

DATE D'AFFICHAGE

05.04.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de Pommiers, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
GRANDO Anthony, Maire.

Présents : DENUNCQ Isabelle, LAMBIEL Virginie, RUSSEAU Olivier, Adjoint ;
ALVES Diamantino, CRÉPIN Dominique, DUPART-CACHERA Lionel, GADRET Gilles,
OROY Angélique, OSORIO Magali, OUDART Claudine.

Absent(s) excusé(s) : GUSTAVE Jean-Michel, pouvoir à M. RUSSEAU.

DAYDÉ Gérald, pouvoir à M. ALVES.

PANNET Annick, pouvoir à M. DUPART-CACHERA.

BRACONNIER Marie-Pierre, pouvoir à Mme OSORIO.

Mme OROY Angélique a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de
séance.

Objet : Budget Primitif 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2024 qui s'équilibre
comme suit :

EN FONCTIONNEMENT :

Dépenses/Recettes : 813.274,00 €

EN INVESTISSEMENT :

Dépenses/Recettes : 576.057,00 €

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	15	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Anthony GRANDO



Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
réception en Sous-Préfecture à la date indiquée
ci-dessus et de sa publication.